Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cherai plus particulièrement à parler du caractère de notre ami.

Modeste, très scrupuleux et consciencieux, Georges Imer n'était pas de ceux qui cherchent à éblouir et font montre de tout ce qu'ils savent. Il en imposait cependant peu à peu par la droiture de son caractère, par la rectitude de son jugement et par sa forte individualité. Mais ce n'était. en réalité, que dans l'intimité que se révélaient toutes les ressources de cette riche nature.

De constitution un peu délicate, il acquit par un entraînement méthodique une grande vigueur physique qui lui permit d'entreprendre de fortes courses de montagne.. L'alpinisme lui procura de très grandes jouissances. Car ce sport correspondait à ses aspirations intimes. Il pouvait y déployer, pour l'ascension d'un sommet difficile ou la traversée d'un passage dangereux, toutes les qualités de courage, d'énergie, de ténacité, d'endurance qu'il s'efforça, toute sa vie de développer en lui. Il se faisait de la vie un idéal très élevé et chercha à se rapprocher de cet idéal par l'entraînement physique, par la culture de son esprit et son perfectionnement moral.

Georges IMER

Doué d'une intelligence très éveillée, notre ami avait su ne pas trop se spécialiser dans sa profession. Il aimait les idées générales, s'intéressait à la littérature et les arts l'attiraient. La loyauté et la conscience qui étaient le fond de son caractère lui firent éviter l'écueil du dilettantisme. En effet, ses connaissances dans tous les domaines qu'il aborda furent profondes et solides. Il creusait les questions dont il s'occupait. Il voulait avoir une vue personnelle sur l'objet de son étude. En littérature, par exemple, il choisissait un auteur, lisait tous ses ouvrages et cherchait à découvrir quelle était l'idée directrice qui inspirait les différentes productions littéraires de l'auteur. S'il s'agissait de peinture ou de musique, notre ami s'efforçait de comprendre pour quelle raison tel ou tel tableau l'avait frappé ou de quelle nature était l'émotion qu'il ressentait à l'audition de telle œuvre musicale.

Notre ami devait être attiré vers l'étude des questions philosophiques par son esprit chercheur et investigateur, son caractère idéaliste et ses préoccupations morales. Il apporta à cette étude des grands problèmes métaphysiques qui ont, de tout temps, préoccupé l'humanité qui pense et réfléchit, son esprit de conscience, de loyauté et de franchise. Il ne suivait pas les chemins battus, n'acceptait pas les idées toutes faites, et ne se laissait pas non plus séduire par un système philosophique pourvu qu'il soit nouveau et ingénieux. Il luttait avec ses auteurs et cherchait à acquérir une opinion personelle sur les choses de l'esprit au prix d'un travail ardu, tenace et consciencieux.

Je voudrais illustrer par un exemple quelle ressource d'énergie il y avait chez notre ami, comment il savait s'astreindre au travail ardu, au labeur patient pour posséder la matière qui était l'objet de ses études. Il avait accompagné dans son voyage en Grèce l'artiste admirable qu'est M. Frédéric Boissonnas. Enthousiasmé par ce qu'il avait vu, et persuadé qu'on ne peut vraiment comprendre la beauté des momunents d'un pays, qu'en se pénétrant de l'esprit du peuple qui a créé les œuvres d'art, que la littérature et les arts se complètent, il se mit courageusement, à trente-quatre ans, sans l'aide de personne et pendant ses heures de loisir, à l'étude du grec. Il était parvenu à lire dans le texte quelques auteurs et se promettait de grandes jouissances en continuant dans la voie qu'il avait si bien commencée. Ceux qui ont passé par le collège et le gymnase classiques savent quelles difficultés présente l'étude du grec et combien ils sont rares leurs condisciples, qui ayant su conserver les connaissances qu'ils ont acquises dans leur jeunesse, lisent encore, par goût et dans le texte, leurs auteurs grecs.

On aimait à entendre le défunt discuter dans l'intimité. On avait l'impression qu'il possédait les sujets qu'il traitait et qu'il n'émettait un jugement sur une œuvre ou un auteur qu'après mûre réflexion. Très jaloux de son indépendance, il était respectueux de l'opinion d'autrui et ne s'offusquait pas de l'objection qu'on pouvait lui opposer. Il ignorait, du reste, la mesquine jalousie et les conversations prenaient avec lui un ton élevé.

L'affection que Georges Imer témoignait à ses amis était si loyale et si franche, les sentiments qu'il exprimait donnaient une telle impression de sincérité, que l'on oubliait avec lui les déceptions que la vie vous apporte, par la constatation que ceux sur lesquels on croyait pouvoir compter se dérobent trop souvent aux devoirs de l'amitié, lorsque leurs intérêts sont en jeu.

Je me sens bien inhabile pour faire partager à ceux qui liront ces lignes les sentiments d'affection, d'estime et d'admiration que m'inspirait Georges Imer. Je m'en console, en pensant qu'un caractère de cette trempe s'impose de lui-même et ne peut laisser qu'un souvenir durable dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de connaître notre ami.

E. M.

† François Rouge.

La maison *F. Rouge et Cie*, éditeur du *Bulletin technique*, vient de perdre son chef, M. François Rouge, décédé à l'âge de 84 ans. Nous prions la famille du défunt d'accepter l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Circulaire du Comité central aux sections et aux membres de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes.

Chers collègues,

Le Comité central de la S. I. A. vient par la présente vous soumettre les projets dont aura à s'occuper la prochaine assemblée des délégués, du 7 février 1914, à Zurich, soit :

a) Statuts d'un groupe technique : « Voirie ».

b) Statuts d'un groupe technique : « Ingénieurs-Mécaniciens ».

c) Contrat de louage pour employés avec dénonciation mensuelle.

Ces temps derniers, l'intérêt apporté aux routes en Suisse s'est généralisé considérablement, surtout par suite de leur utilisation par les automobiles, les motocyclettes, etc.

Aussi s'occupe-t-on presque partout de l'étude de perfectionnements dans la construction et l'entretien des routes, comme également des mesures législatives au sujet de la circulation sur les routes.

Afin que nos membres qui s'occupent de la voirie, ou qui s'y intéressent spécialement, trouvent l'occasion de discuter avec des collègues de leurs expériences et de se tenir au courant des progrès les plus récents, nous proposons de créer un *groupe technique de la voirie*. Ce sera là un moyen de concentrer les efforts multiples qui se font de toutes parts pour développer le système des routes en Suisse, et nous ne doutons pas que l'activité que pourra déployer ce groupe technique ne porte ces fruits.

Comme il résulte du *projet des Statuts du groupe technique*, cette nouvelle organisation, tout en étant ralliée à notre société, disposera cependant d'une certaine liberté d'action.

Pour développer l'activité de notre société dans le domaine de l'Ingénieur-Mécanicien, nous vous proposons également de fonder un *Groupe technique des Ingénieurs-Mécaniciens*. Un mouvement continuel, auquel nous assistons depuis quelques années, tend à spécialiser de plus en plus les divers domaines de l'art de l'Ingénieur-Mécanicien et exige un certain ralliement des collègues de la partie. Le groupe technique aura aussi à s'occuper des affaires concernant les ingénieurs-conseils.

Les *Statuts du Groupe technique des Ingénieurs-Mécaniciens* sont établis sur la même base que ceux de la Voirie. D'après des informations reçues, la Société autrichienne des Ingénieurs et Architectes, qui a adopté le système des groupes techniques spéciaux, en aurait jusqu'à présent obtenu de bons résultats.

Quant au nouveau projet d'un *contrat de louage de services pour les employés qui peuvent être congédiés à un mois*, projet que nous avons établi après entente avec le Comité de la Société suisse des Techniciens, le *nouvel art. 7* du contrat règle *le droit des employés au sujet d'inventions*. Vous n'ignorez pas que ce point avait fait défaut dans le premier projet soumis à l'assemblée des délégués du 14 décembre 1912 à Olten, et que le Comité central a été chargé de remplir cette lacune. En outre, l'art. 4, sur l'assurance contre les accidents, a aussi été revisé en conformité des circonstances nouvelles, et finalement on a fait quelques modifications de nature rédactionnelle.

Le Comité central vous propose d'accepter le projet de contrat tel qu'il est maintenant rédigé.

Les sections qui auraient l'intention de présenter des propositions de modifications aux trois projets ci-dessus, devront les faire parvenir au Comité central *au plus tard jusqu'au 31 janvier courant*.

Zurich, le 7 janvier 1914.

Pour le Comité central
de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes :

Le Président, H. Peter. — *Le Secrétaire,* Ing. A. Hærry.

Circulaire du Comité central
aux sections de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes.

Chers collègues,

Nous référant à notre circulaire du 3 décembre 1913, nous avons l'avantage de vous informer que les sections Bâle, Berne, Grisons et Winterthour ont été à même de nous fournir la liste de leurs conférences dont vous trouverez ci-joint la récapitulation.

Si vous désirez la répétition d'une ou de plusieurs de ces conférences, veuillez nous en aviser pour que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

Recevez, chers collègues, nos salutations très distinguées.

Société suisse des Ingénieurs et Architectes :

Le Président, H. Peter. — *Le Secrétaire,* A. Hærry, ing.

Liste des conférences devant les sections pendant le semestre d'hiver 1913-14.

1. *Section de Bâle.*

Ing. Ziegler : Ueber die Schiffahrtsanlage am Elsässerheinweg und die projektierte Hafenanlage bei Kleinhüningen.

Dr G. Lüscher, Ing. (Aarau) : Der Bau der direkten Wasserfassung des Werkes Brusio im Poschiavosee (mit Projektionen).

Prof. Dr Heiderich : Das niederländische Architekturbild.

Dr A. E. Brinckmann (Karlsruhe) : Optischer Lasstab im Stadtbau.

Ingenieur Müller : Ueber die Verwendung des Eisenbetons im Brückenbau der Schweiz.

Dr H. Zickendraht : Ueber Radiotelegraphie nach eigenen Versuchen.

Prof. C. Schmidt : Der Untergrund Basels.

Ingenieur H. Mast : Strassenbauten in Macedonien u. Albanien, in den Jahren 1911-1913.

Dr P. Lischer, Direktor des Gas- u. Wasserwerkes : Die Wasserversorgung der Stadt Basel.

2. *Section de Berne.*

Controll-Ingenieur Stettler, Berne : Mitteilungen über die neue Brückenverordnung und einige Bemerkungen zu den bestehenden Vorschriften über armierten Beton.

Ing. Alex. von Steiger, Berne : Felsstürze (mit Lichtbildern).

Ingenieur W. Rubel : Einiges über Druckluft und deren Verwendung ; (mit Lichbildern) vom Bau des Lœtschbergtunnels.

Architekt H. Bernoulli, Basel : Zusammenhänge zwischen Architektur und Fluchtenplan. (Mit Lichtbildern).

Ingenieur E. Huber-Stockar, Berne : Ueber die Elektrifizierung der Gotthardbahn.

Professor Rohn, Zurich : Der Brückenbau in den letzten Jahren (mit Lichtbildern).

Architekt Weber, Berne : Historisches vom Bahnhof Bern.

Ingenieur Rothpletz, Berne : Ventilation des Simplontunnels.

Architekt Propper, Biel : Ueber Kirchenrenovationen.

Architekt Blaser, Berne : Ueber die neue Schlachthofanlage in Bern.